

ATELIER 12

**Lutter contre l'insécurité alimentaire en
France et dans le Monde**

Une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire

- Faire coexister des dispositifs d'urgence et des formes d'accès durables à une alimentation de qualité
- Intégrer la lutte contre la précarité alimentaire dans les grands programmes : PNA, PNNS, stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- Défendre le maintien du FEAD post 2020, en intégrant des points d'amélioration pour lutter contre la précarité

Développer des systèmes territorialisés

Un système de gouvernance territoriale :

- Adossé aux outils existants (CRALIM...)
- Incluant la participation des personnes concernées
- **S'appuyant sur un outil cartographique permettant de localiser les besoins, les infrastructures mobilisables et les dispositifs présents**

Promouvoir les PAT qui incluent la question de la précarité alimentaire

Intégrer un volet « accès à l'alimentation des plus précaires » dans les schémas départementaux d'accessibilité des services au public

Faire évoluer le corpus normatif

- **Introduire la lutte contre la précarité alimentaire dans le code de l'action sociale et des familles dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les exclusions**
- Renforcer les règles de l'habilitation pour introduire des indicateurs qualitatifs et d'évaluation
- Sécuriser les projets d'accès durables à l'alimentation qui ne relèvent pas de l'habilitation (structures en mixité de public notamment)

Construire un dispositif d'échange des bonnes pratiques

- Mettre en place une plateforme d'observation et de valorisation des bonnes pratiques
- Mettre en œuvre un guide pour :
 - Préciser la place et le rôle des bénévoles et des travailleurs sociaux
 - Assurer un accompagnement des acteurs sur les modalités de mise en œuvre locale de la lutte contre la précarité alimentaire

Dans le monde, nourrir les villes

- Elargir l'accès aux marchés de l'agriculture familiale pour soutenir les productions agricoles locales et limiter l'exode rural
- Obtenir une régulation accrue des produits agricoles sur les marchés mondiaux
- Fournir un appui renforcé aux petits producteurs face aux défaillances du marché et aux investissements étatiques ou internationaux.
- Soutenir la création de groupements de producteurs et d'organisation de filières.
- Renforcer les actions liées à la lutte contre la malnutrition, en lien avec la feuille de route « nutrition » de la France à l'international